

Des nouvelles de votre association du Lac Boileau de Rivière-Rouge



1. Assemblée générale et composition du CA

Pour le moment, il est encore impossible de prévoir le moment où une assemblée générale en personne pourra être tenue cette année. L'élection des nouveaux membres du CA sera donc une fois de plus retardée mais nous espérons que la situation se régularise le plus rapidement possible. Entretemps, voici la liste des personnes qui siègent au comité pour apporter leur aide dans les différents dossiers:

Michel Denis, trésorier (poste à confirmer), 819-275-5433

Micheline Bousquet, secrétaire (poste à confirmer), 819-430-6155

Réal Morache et Micheline Bousquet, responsables du dossier RSVL, 819-430-6155

Réjean Dumas et Suzanne Gingras, responsables du dossier ensementement, 819-275-7267

Guy Bédard, responsable du site internet, 514-441-5044

Claude Langlois, administrateur (poste à confirmer), 819-275-1433

Louise Guérin, présidente (poste à combler), 819-275-3662

2. Finances et cotisations 2021

Aucune cotisation n'a été recueillie l'année dernière et seuls les frais bancaires mensuels totalisant \$144 ainsi qu'un frais d'hébergement du site internet de \$45 ont été portés au compte pour un solde actuel de \$1496.

Nous souhaitons reprendre les activités cette année et aurons besoin grandement de votre aide pour faciliter la collecte des cotisations que nous maintenons au montant de \$50.

Plusieurs façons de nous la faire parvenir :

- a. Par virement interac à louiseguerin0407@gmail.com
À l'identifiant, entrer ALBRR
Question de sécurité proposée : nom du lac
Réponse : Boileau
- b. Par chèque au nom de L'Association du Lac Boileau de Rivière-Rouge que vous pouvez faire parvenir à:
Michel Denis, 4320 Chemin du Lac Jaune, Rivière-Rouge, J0T1T0
- c. Vous pouvez également communiquer avec l'un ou l'autre des membres du comité mentionné au début pour que nous puissions vous rencontrer à une date convenue.
- d. Il se peut également qu'au cours de l'été nous procédions à un blitz de visites autour du lac, cependant, tout dépendra de la situation sanitaire.

Comme vous le savez, l'ensemencement est le principal poste de dépense et sans vos cotisations, cette activité ne pourra être reprise.

3. Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)

Nos dernières analyses d'eau ont été effectuées en 2016 et auraient dû reprendre l'année dernière, cependant, le ministère avait alors suspendu les activités en raison de la pandémie. Toutefois, les tests de transparence ont été effectués à chaque année par Réal Morache et Micheline Bousquet et toutes les données sont enregistrées au ministère et accessibles à partir de notre site internet. La bonne nouvelle est que nous reprenons les analyses d'eau cette année et le coût de \$125 est assumé par la municipalité qui appuie la démarche. Donc, si vous voyez Réal et Micheline cet été près de la bouée orange en train d'effectuer des prélèvements ou prendre des mesures de transparence, ne ratez pas l'occasion de les remercier pour tout le travail qu'ils accomplissent pour nous tous.

4. Municipalité (règlementation, subventions, etc)

Comme à chaque année, la municipalité émettra son document d'urbanisme qui énumère la réglementation à respecter sur son territoire. Nous vous invitons à en prendre connaissance. Nous portons votre attention particulièrement au règlement qui porte sur le brûlage extérieur. En effet, le printemps hâtif nous invite à profiter de l'extérieur plus

rapidement cette année. Mais le temps anormalement sec demande une vigilance accrue. Le site internet de la ville de Rivière-Rouge indique en tout temps le degré de dangerosité qui dicte la possibilité ou non de faire des feux. Donc, svp ne prendre aucun risque.

De plus, le service d'urbanisme a élaboré un plan d'action de connaissance des lacs qui vise à cartographier les bassins versants, garder un œil sur l'inventaire du myriophylle à épi, connaître le profil physico-chimique du lac et son stade trophique, sensibiliser les riverains sur l'importance d'adopter des comportements propices à la préservation du plan d'eau. Le lac Boileau fera partie de l'exercice cette année et sera ensuite réalisé aux 4 ans.

Le programme d'aide pour la végétalisation des rives est reconduit encore cette année. Nous vous joignons dans cet envoi les renseignements associés. Le mois de l'arbre est également reconduit et la distribution s'effectuera du 17 au 28 mai directement au bureau d'urbanisme. Quant au compost, la distribution sera effectuée les 14 et 15 mai de 7h00 à 12h00 au garage municipal des secteurs de L'Annonciation et Ste-Véronique.

Finalement, la municipalité implante cette année 2 écocentres sur le territoire en partenariat avec l'Action bénévole de la Rouge et élimine par le fait même la collecte des volumineux. Ce projet vise à poursuivre l'ambitieux objectif du « déchet 0 ». Des renseignements suivront dans les prochaines semaines pour connaître les détails de cet important changement. Ça demandera un effort supplémentaire à chacun mais nous le ferons pour la planète et nos enfants.

5. Ensemencement

Nous avons semencé 11,000 dorés à ce jour et souhaitons poursuivre cette année en fonction des cotisations que nous recevrons. Cependant, la pisciculture ne peut nous fournir que des poissons de 2 pouces cette année plutôt que 4 pouces comme les années passées. Nous préférons nous inscrire sur la liste prioritaire pour l'an prochain. Afin de répondre à la demande formulée par les amateurs de truite, nous pensions semencer cette espèce pour cette année seulement dans l'attente de la reprise de l'ensemencement du doré. Cependant, aucune disponibilité pour cette année dans les piscicultures que nous avons contactées.

Nous vous rappelons qu'il nous serait très utile de voir vos prises enregistrées sur notre site internet pour nous permettre de suivre l'évolution de la pêche au lac. Très peu de personnes inscrivent leur prise bien que nous apprenions de bouche à oreille que de belles prises s'effectuent chaque année. Donc, nous comptons sur votre collaboration pour la cueillette de ces précieux renseignements. Si vous avez des difficultés à ce niveau, veuillez contacter **Guy Bédard au 514-441-5044.**

6. La santé du lac, une responsabilité partagée

Depuis plusieurs années, nous multiplions les actions et la transmission d'information dans le but d'améliorer les connaissances sur les meilleures pratiques à observer pour assurer la pérennité de ce magnifique plan d'eau qu'est le lac Boileau. Sa dimension relativement petite le rend très sensible à tout ce qui peut perturber ses habitats. Donc, nous vous rappelons l'importance de suivre les règles de navigation énumérées dans la publication de l'urbanisme et qui sont également affichées sur le panneau situé près des boîtes à malles. Nous réitérons également l'importance de bien nettoyer toute embarcation ou objet qui proviendrait de d'autres plans d'eau afin de limiter au maximum la propagation de plantes ou poissons indésirables. Pour cette raison, nous suggérons fortement que vous fournissiez les embarcations à vos visiteurs plutôt que de leur permettre d'apporter les leurs. Une fois le lac contaminé, vous pouvez imaginer facilement l'immense perte de valeur de vos habitations. Nous vous rappelons qu'une quarantaine de lacs des Laurentides sont aux prises avec des plantes envahissantes dont le lac Tibériade sur notre territoire. Il faut éviter à tout prix ce fléau.

De plus en plus de riverains formulent également des préoccupations quant aux forces de moteur qui semblent excessives parfois pour la dimension du lac. Certains relatent que leur quai est parfois déplacé par la force des vagues provoquées, on peut donc s'imaginer l'impact négatif sur la bande riveraine. Pour cette raison, nous recommandons fortement que si vous prévoyez changer ou acquérir un nouveau moteur, de limiter la force à 40. Il va sans dire, que nous n'avons pas le pouvoir d'obliger qui que ce soit à suivre cette règle. Cependant, cette recommandation s'inscrit dans un ensemble de mesures pour favoriser la préservation de la qualité du lac Boileau.

7. Conclusion

Nous souhaitons avoir l'opportunité de vous rencontrer très bientôt pour échanger et recueillir vos idées, toujours dans le but de maintenir un climat propice aux discussions positives. D'ici là, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute clarification ou renseignement additionnel.

Nous vous souhaitons une superbe saison estivale toute en sécurité et que la pandémie s'essouffle pour permettre de beaux rassemblements. Nous vous remercions pour votre soutien et comptons sur votre collaboration pour faire en sorte que le lac Boileau reste un exceptionnel milieu de vie.

Louise Guérin
Présidente
Association du Lac Boileau de Rivière-Rouge